

Procédés pédagogiques pour repérer et dissiper les Préjugés
Yohanan MANOR, président d' IMPACT-SE

Créé en 1998 IMPACT-SE examine le contenu des programmes et manuels scolaires pour déterminer leur conformité aux standards internationaux en matière d'éducation à l'acceptation de "l'autre", à la tolérance et la paix.

"L'autre" se rapporte tant aux nations et peuples voisins ou lointains qu'aux minorités ethniques, religieuses voire linguistiques au sein d'autres nations. Depuis 2008 IMPACT-SE a aussi inclus le genre dans "l'autre".

Les standards internationaux en matière d'éducation à la tolérance et à la paix ont été déduits de déclarations et résolutions adoptées par UNESCO en 1974 et en 1995 en la matière. En simplifiant on peut les synthétiser en six injonctions :

■ **Les manuels scolaires doivent être:**

1. Dénués de préjugés et de mépris
2. Exact, à jour et complets
3. Factuels et équilibrés dans la présentation des conflits

■ **Les manuels scolaires doivent préconiser:**

1. La tolérance, la compréhension et le respect envers "l'autre"
2. Le règlement non violent des conflits avec lui.
3. La coopération avec lui

L'école a-t-elle encore un rôle à jouer dans lutte contre les préjugés?

Sans aucun doute. Non seulement parce qu'ils s'y expriment à foison mais parce que c'est là qu'on peut les dissiper, l'école étant sensée être le siège par excellence de l'apprentissage à l'esprit critique et à la tolérance.

La tolérance est d'ailleurs une valeur relativement récente. Il y a à peine 25 ans l'éminent historien Bernard Lewis soulignait: "*Ce n'est que depuis peu de temps que chrétiens et musulmans déclarent rechercher la tolérance et combattre l'intolérance. Pendant la plus grande partie de leur histoire, ces deux civilisations n'ont pas considéré la tolérance comme une valeur, ni l'intolérance comme un objet de réprobation.*"¹

Ceci dit c'est une mission difficile, semée de pièges et d'embûches et jalonnée d'échecs. Les préjugés sont légions non seulement chez les élèves et dans leurs familles, mais aussi parmi le corps enseignant. Aussi convient il de les débusquer, d'en parler et de les dissiper.

Au cours de ses travaux IMPACT-SE a observé diverses manières de faire pour repérer les préjugés et pour les dissiper. Certaines semblent

¹ "Jusqu'à une époque relativement moderne, l'Europe chrétienne ne prisait ni ne pratiquait elle-même la tolérance, et son absence chez les autres ne la scandalisait pas particulièrement. Ce dont elle accusait l'Islam, ce n'était pas d'imposer sa doctrine par la force - pratique tenue pour normale et naturelle - mais de répandre des doctrines fausses". *Juifs en terre d'Islam*, Flammarion, p. 18

bien marcher, d'autres sont à éviter, d'autres manquent et sont à inventer. Voilà ce dont nous voudrions vous entretenir aujourd'hui.

Un intéressant procédé pour repérer les préjugés et se prémunir contre eux est le "**Cahier des préjugés**". Voici ce qu'un manuel scolaire israélien explique et demande à ses jeunes lecteurs:

"Bon nombre pensent que la colombe est un oiseau pacifique. Cette croyance est incorrecte; c'est un préjugé: les gens y croient sans vérifier. Il y a toutes sortes de préjugés. Par exemple:

- 1. Les Juifs contrôlent le monde et exploitent tous ses habitants.*
- 2. Les noirs sont inférieurs; ils sont incapables d'être des scientifiques.*
- 3. Les Arabes ne comprennent que le langage de la force.*

Etablissez au cours de l'année scolaire une longue liste de préjugés. Consignez les dans un cahier ou un dossier que vous intitulerez "C'est ce qu'ils disent, mais ce n'est pas vrai: préjugés." Essayez de trouver une illustration ou une caricature qui corresponde à chacun de ces préjugés. Soyez prêts à expliquer oralement pourquoi ce sont des préjugés."²

² Abraham Cohen *HEVANTI*, Tome II, Niveau 7, REHES 1993 p. 259

Un procédé à éviter est celui de la **dissonance cognitive**. Les manuels scolaires égyptiens en sont une illustration frappante. D'un côté ces manuels ont adopté une attitude très positive envers la minorité copte, présentant leur culture comme partie intégrante de l'histoire égyptienne, soulignant l'accueil amical fait par la population copte autochtone aux conquérants arabes du VII^e après JC ainsi que la participation active des Coptes aux luttes pour l'indépendance nationale.

Par contre, ces manuels passent totalement sous silence la lourde répression dont les Coptes firent l'objet par le pouvoir musulman aux VIII^e le et IX^e siècle après JC, et qui se solda par des massacres et des destructions, notamment d'églises et de leurs trésors artistiques.

La dissonance est d'autant plus criante, que dans les manuels scolaires égyptiens les chrétiens sont souvent taxés d'infidèles. C'est d'ailleurs ce qu'ont implicitement reconnu les autorités égyptiennes. Le 26 avril 2010, le ministre de l'éducation le Dr. Ahmed ZAKI BADR et le Dr. Ali GUMA le Mufti d'Egypte annonçaient dans une conférence de presse commune la mise en œuvre d'une réforme de l'enseignement scolaire visant à purger les programmes et manuels scolaires "*de matériaux et d'interprétations erronés incitant à la violence et à l'extrémisme.*"

La purge en question concernait tous les versets coraniques appelant au Djihad et au meurtre de polythéistes. Le nouveau programme scolaire devrait renforcer la compréhension des élèves envers le pluralisme et leur enseigner à respecter ceux ayant d'autres croyances, couleurs, genre ou langues.

L'intense débat public qui s'en suivit dans la société civile égyptienne fut ponctué tant par des critiques véhémentes des milieux islamistes que par une approbation ouverte sans précédent à ce projet de réforme. Certains osant aller jusqu'à exiger d'arrêter " *d'enseigner à nos enfants ce qui diffamait et calomniait la foi chrétienne et même la foi juive*" et de stopper une fois pour toutes l'emploi du terme infidèle pour les tenants des autres religions, car " *C'est un épithète dangereux conférant la licence de tuer.*"³

Un procédé particulièrement pertinent pour lutter contre des préjugés nationaux est celui des **deux points de vue**, introduite dès le milieu des années vingt du siècle dernier par l'historien français Jules Isaac, co-auteur des fameux manuels d'histoire Malet et Isaac. Dans le manuel d'histoire contemporaine, il incorpora dans le chapitre traitant de la guerre de 1870, un document intitulé "*Les origines de la guerre de 1870, vues par un Allemand*".

Vu le caractère inusité de son initiative il se sentit obligé de la justifier de la façon suivante: "*La grande querelle de 1870 a eu de trop graves répercussions - jusqu'à nos jours- pour qu'elle ne mérite pas d'être étudiée de très près. Mais comme dans tout procès, il faut entendre les deux parties. C'est pourquoi on trouvera ci-dessus quelques extraits d'un manuel scolaire allemand choisi parmi les meilleurs. On verra par là sous*

³ *AI AH'RAM* 2 mai 2010

quel aspect la question des origines de la guerre de 1870 apparaît à la jeunesse allemande"⁴

Jules Isaac fera de même pour le chapitre consacré aux origines de la première guerre mondiale, en fournissant un long texte sur le point de vue allemand "de façon à laisser toute latitude aux exercices critiques dont ils peuvent être l'objet"⁵. En d'autres termes il s'agit de donner le point de vue de la partie adverse de façon authentique, dans ses propres termes, sans se substituer à elle, et en donnant la parole à son point de vue officiel.

Cette méthode prit du temps pour être acceptée. Elle inspira en partie la commission d'experts réunie en 1949 par l'UNESCO pour formuler des recommandations quant à la rédaction des manuels et autres matériaux scolaires. De nombreux pays préfèrent encore s'en tenir à la seule présentation de leur point de vue national.

Un procédé beaucoup plus significatif, consiste à amener l'élève à **s'interroger sur des préjugés ayant valeur de tabou** et à prendre ses distances envers eux en exerçant son esprit critique. Nous avons trouvé cette méthode dans les manuels scolaires tunisiens⁶.

⁴ André KASPI, *Jules Isaac*, Plon, 2002, pp 95-96.

⁵ Ibidem

⁶ IMPACT-SE, *Peace and the "other" in Tunisian Schoolbooks, November 2009, p. 31*. Ce rapport est consultable sur le site www.impact-se.org

Un manuel de philosophie pour les terminales observe "*une personne religieuse admire souvent de façon excessive les rites de sa religion et dans la plupart des cas, ceci le conduit à ressentir qu'il est supérieur aux fidèles d'autres religions. En conséquence, ceci crée en lui le désir de les exclure et de les traiter comme des ennemis, ce qui le met en contradiction avec l'esprit même de sa religion*"⁷

Un autre manuel va plus loin encore en faisant comprendre qu'il y a un grave problème dans un emploi dévoyé du Coran, car ceci conduit au fanatisme et à l'étroitesse d'esprit. "*Nous trouvons des mentions de respect pour les autres religions, la liberté de foi et le respect pour toutes les opinions dans 36 chapitres du Coran et dans 125 de ses versets. Par conséquent la tolérance représente l'idée de base du Coran. Comment se fait-il alors que certains ont transformé le livre de Dieu (Coran) en un instrument de fanatisme et d'étroitesse d'esprit?*"⁸

La méthode en or reste celle de la **dénonciation des contre vérités** immortalisée par Jules Isaac dans son ouvrage "L'enseignement du mépris". Dans l'avant propos, Jules Isaac rapporte le conseil qu'on lui prodigua alors "de faire oeuvre positive" d'instaurer l'enseignement de

⁷ Philosophie, Terminale (littéraire), Première partie, p.192

⁸ Textes littéraires, Troisième, 2007, p.157.

l'estime au lieu d'incriminer l'enseignement du mépris. Sa réaction à ce conseil, *"c'est que l'un ne va pas sans l'autre, qu'il est impossible de combattre l'enseignement du mépris et ses survivances sans fonder du même coup l'enseignement de l'estime; et réciproquement impossible d'instaurer l'enseignement de l'estime sans détruire les multiples survivances de l'enseignement du mépris. Les deux objectifs sont inséparables. On ne bâtit pas la vérité sur l'erreur."*⁹

Dans ce livre publié peu avant Vatican II Jules Isaac va montrer que les trois thèmes principaux de l'enseignements du mépris à l'endroit des Juifs (la dispersion comme châtiment de la crucifixion, la dégénérescence du judaïsme au temps de Jésus et celui du peuple déicide), abondamment diffusés par la catéchèse, la prédication et la littérature chrétiennes sont des contre vérités historiques.

Cette méthode paraît avoir réussi à faire disparaître cet enseignement du mépris des programmes et manuels scolaires français dans les quels il était largement répandu. Dans d'autres pays on est loin du compte. Par exemple en Jordanie où les thèmes de la dispersion comme châtiment et du meurtre des prophètes à l'endroit des Juifs, continuent de sévir.

Un exemple récent de contrevérité historique a affecté l'UNESCO lorsque en octobre dernier le comité exécutif de l'UNESCO fut abusé et

⁹ Jules Isaac, *L'enseignement du mépris*, Grasset, 2004, pp 7-8 .

conduit à légitimer quelque peu une fabrication de transformer le tombeau de Rachel à Bethléem en mosquée.

Pourtant l'un des tous premiers manuels scolaires palestiniens publiés en 1995 par l'Autorité palestinienne, présentait ce site comme "*Le tombeau de Rachel: la mère de notre maître Joseph et la femme de Jacob*"¹⁰. En d'autres termes le tombeau de Rachel y était désigné comme tombeau de Rachel et par rien d'autre. Six années plus tard, un nouveau manuel scolaire palestinien présentait désormais ce site comme étant la mosquée BILAL ben RABAH, y compris dans sa réédition de 2010. On y expliquait que ce changement avait été opéré à l'instigation "*d'associations palestinienne, arabes et islamiques, travaillant à la renaissance de la tradition arabe palestinienne pour la protection de l'Arabité de la Palestine, particulièrement de Jérusalem, défendant la Palestine et ses traditions tels que*

- *le mur Al Buraq: le mur des lamentations*
- *la mosquée BILAL: le tombeau de Rachel*"¹¹.

Le rôle de L'UNESCO est il d'entériner des contre vérités? Le comité exécutif de l'UNESCO pensait pouvoir éviter ce grief en recourant à la technique consistant à se référer au site en le désignant par la

¹⁰ *Education nationale palestinienne*, Niveau 6, 1995, p. 91

¹¹ *Education nationale*, Niveau 7, 2001, p. 54; *Education nationale*, Niveau 7, 2010, p. 54

combinaison de deux mentions: "*Mosquée BILAL BIN RABAH /Tombeau de Rachel à Bethléem*"¹² Cette présentation avait l'air équitable, mais de fait elle légitimait une fabrication, puisque jusqu'en 2001, la tradition musulmane se rapportait à ce site uniquement comme "Tombeau de Rachel". Ceci dit, on notera en outre, que BILAL était un esclave éthiopien qui avait été libéré et s'était converti à l'Islam lorsqu'il fit la connaissance du prophète Mohammed. On ne connaissait jusque là que deux traditions musulmanes concernant sa sépulture, l'une située à Bader près d'Amman, et l'autre à Damas.

La dénonciation des contre vérités est similaire au **dévoilement des tabous** de l'histoire illustrée de façon saisissante par l'historien Marc Ferro dans son court ouvrage "*Les tabous de l'histoire*"¹³ dont le sous titre devrait plutôt être "*Pourquoi et comment des faits nous sont cachés.*" Ferro relève par exemple que

"La tradition historique fait de la Révolution de 1789 la mère et la matrice du projet républicain. Voilà qui fait omettre l'existence de ces républiques «aristocratiques» telle Venise, ou «patriciennes» telle Genève. Voilà qui relègue aussi la révolution américaine, volontiers définie comme une guerre d'indépendance.

¹² Résolutions du comité exécutif de l'UNESCO, session 185, 21 octobre 2010.

¹³ Marc Ferro, *Les Tabous de l'Histoire. Pourquoi et comment l'histoire nous a caché des faits*, Nil Editions, Paris, 2002, 143 pages

"Le tabou le plus durable, est à ce titre celui qui porte sur la Corse, républicaine elle aussi, avant la France: «Ainsi ce premier Etat démocratique de l'ère moderne ... ce pays qu'admirait Rousseau quittait les routes du futur pour entrer dans l'Ancien Régime.»

En d'autres termes vingt ans avant la révolution américaine, trente ans avant la révolution française, les Corses avaient conçu la doctrine de la libre disposition des peuples par eux mêmes et rejeté tant le colonialisme génois que français. Pourtant cette vérité historique incontestable a été cachée aux Français et ne leur a pas été enseignée. Ne faudrait-il pas s'inspirer de Marc Ferro et mailler l'enseigner l'histoire d'exemples de Tabous de ce genre, ne serait ce pas beaucoup plus intéressant et formateur?

Comme ceci a déjà été dit les préjugés ne sont pas le seul lot des élèves. Le personnel enseignant et les familles n'en sont pas exempts. Nous n'avons pas relevé de procédés pour traiter à ce propos des interfaces: élèves/ corps enseignant/ parents qui à l'évidence jouent un rôle notable, voire parfois déterminant. C'est un domaine où il faudrait innover.

Il est difficile d'évaluer la contribution actuelle des manuels scolaires français à la lutte contre les préjugés, car à notre connaissance ces manuels n'ont pas fait l'objet d'une étude systématique dans ce sens. Par

contre nous pouvons faire état de deux ouvrages qui en ont traité récemment. "*La morale à l'école*"¹⁴ rappelle le rôle essentiel tenu par ce sujet dont certaines leçons feraient aujourd'hui rougir¹⁵ et qui ne fut abolie qu'en 1968. "*Elèves sous influence*"¹⁶ qui attire l'attention sur le fait que plusieurs manuels d'histoire des collèges et lycées semblent justifier le recours à la violence et considère le terrorisme comme une forme de résistance, comme l'arme des faibles.

Vue la surprenante dérive dévoilée par *Elèves sous influence*" il semble que le moment soit venu de procéder à un examen systématique du contenu des manuels scolaires français pour voir s'ils sont conformes aux standards internationaux en matière de tolérance et de paix et s'ils ne véhiculent pas des préjugés.

Je vous remercie de votre attention.

Conférence "Ecole et préjugés. Est-ce que l'école contribue encore à la lutte contre les préjugés", 10 février 2011, Assemblée Nationale, salle Victor Hugo.

¹⁴ *La morale à l'école De 1905 à 1950*, BERG International; Paris, 2009,

¹⁵ Par exemple l'affirmation que la race blanche est parfaite.

¹⁶ Eve Bonnard, Barbara Lefèvre, *Elèves sous influence*, Louis Audibert, 2005, 361 pages .